

COMPTE-RENDU DU CSFPT DU 21 JANVIER 2026

La délégation **FO** était composée de Gisèle Le Marec, Christophe Odermatt, Delphine Poyet et Sébastien Vadé.

Agenda Social DGCL 1^{er} semestre 2026 :

Les principaux sujets inscrits par le gouvernement à l'agenda social concernent la filière culturelle, les concours pour certains cadres d'emplois des filières enseignement artistique et technique, la création d'une catégorie B pour les gardes champêtres, la transposition de la directive transparence des rémunérations et les élections professionnelles.

FO a demandé d'inscrire certains sujets à l'agenda, en particulier :

- ✓ Le classement des agents de maîtrise en catégorie B,
- ✓ La promotion interne des militants syndicaux.

Projet de décret portant mesures de simplification de l'action publique locale et des normes applicables aux collectivités territoriales et à leurs groupements :

⇒ Article 4 portant allongement de la durée de détachement sur les emplois fonctionnels de direction à 6 ans.

Cet article a pour objet de permettre l'alignement de la durée du détachement d'un fonctionnaire sur un emploi fonctionnel de direction sur celle du mandat de l' élu. Ainsi, par dérogation à la durée maximale de cinq ans du détachement dans la fonction publique, le détachement sur un emploi fonctionnel de direction d'une collectivité territoriale pourrait être porté à six ans, selon le choix de l'autorité territoriale. Cette mesure a vocation à s'appliquer à partir du 1^{er} juillet 2026 en même temps que la réforme de la haute fonction publique territoriale.

FO s'est étonnée que cela n'ait pas été intégré dans l'ensemble des projets de décrets portant réforme de la haute fonction publique territoriale qui était présentée comme urgente.

Le collège des employeurs ayant déposé un amendement relatif au détachement pour l'exercice d'un mandat électif local, **FO** a demandé une évolution du cadre statutaire pour permettre un temps partiel de droit pour l'exercice de mandat d' élu local, ce qui permettrait aux agents concernés de cotiser à la CNRACL.

Vote :

- ✓ Pour : **FO**, CGT, UNSA, FA-FPT, FSU, collège des employeurs
- ✓ Abstention : CFDT

⇒ Article 32 relatif à l'expérimentation du temps de travail au sein de l'EHPAD des Herbiers :

Cet article vise à expérimenter (dans le cadre de l'expérimentation permise par l'article 37-1 de la Constitution), jusqu'au 31 décembre 2026, une dérogation aux règles régissant la durée maximale du temps de travail des agents en la portant à 12h des aides-soignants travaillant dans un EHPAD géré par le CCAS des Herbiers en Vendée.

4 amendements ont été déposés par **FO** pour contrer cette volonté de déroger aux dispositions statutaires régissant le temps de travail.

Le gouvernement, qui n'avait pas de contre-argument juridique à ceux de FO, a accepté 3 de ces 4 amendements.

Vote :

✓ Contre : **FO**, CGT, UNSA, FA-FPT, FSU, CFDT, collège des employeurs

Ce vote nécessite un second passage au CSFPT de ce projet de texte.

Présentation de bilans :

⇒ Groupe de travail « Concours »

Présenté à la demande de **FO**, ce bilan porte sur les travaux de 2022 à 2025, à savoir :

- La publication des arrêtés portant ouverture de concours ;
- Les concours sur titres ;
- Les épreuves des concours permettant l'accès au cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ;
- La rénovation des épreuves physiques et sportives des concours des filières « police municipale » et « sportive ».

⇒ Rapport social unique 2023.

Adoption d'un vœu sur le plafonnement de la cotisation du CNFPT par la Loi de finances 2026 amputant les recettes de 35 millions d'euros.